FOOT SAVOIE



Bulletin Officiel N°673

Du 22 mai 2024

District de Savoie de Football

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX

Tél: 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81

Email : district@savoie.fff.fr Site : http://savoie.fff.fr



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Samedi 22 Juin 2024 à 15h30 à VILLARGONDRAN - Salle Polyvalente

14h00

- Accueil des clubs
- Remise des documents pour la nouvelle saison
- ➤ Règlement des cotisations District: 140 € et
- Règlement secrétariat : 195 €
- Remise des documents en vue de l'Election du Comité de Direction période 2024/2028

15h30

- Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président du District
- Allocution du Président du Club de FC VILLARGONDRAN
- Allocution de Monsieur le Maire de FC VILLARGONDRAN
- > Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue à MERCURY le 1er Juillet 2023
- Approbation du compte-rendu du Secrétaire Général et des Commissions de la saison 2023/2024
- Election des membres du Comité Direction pour la période quadriennale 2024 à 2028
- Présentation du Budget Prévisionnel et des Tarifs 2024/2025
- Examen des vœux
- Résultat des Elections des membres du Comité de Direction.

Pause de quelques minutes

- Questions Diverses qui devront avoir été déposées par ECRITS sur feuille à EN-TETE du club avant le 03 Juin 2024
- Prise de paroles du Président de LAURAFOOT ou de son représentant et des différentes personnalités
- Remise du challenge Robert TARTARAT
- Remise des médailles de Ligue et de District
- Remise des Fanions aux clubs champions et les Ballons d'Honneur
- Allocution et Clôture de l'Assemblée Générale par le Président du District
- Vin d'honneur offert par la municipalité suivi du repas

Vin d'honneur et repas vers 20 heures

Présence Obligatoire des clubs Amende de 140€ en cas d'absence

SOMMAIRE

COMITÉ DIRECTEUR	PAGE 2
SECRETARIAT	PAGE 3 - 4
TRÉSORERIE	PAGE 5
COMMISSION DES MEDAILLES	PAGE 6 - 7
COMMISSION SPORTIVE	PAGE 8 - 9
COMMISSION DES JEUNES	PAGE 10 - 16
COMMISSION FUTSAL	PAGE 1 7

COMMISSION DES COUPES	PAGE 18 - 20
COMMISSION FÉMININE	PAGE 21 -22
COMMISSION TECHNIQUE	PAGE 22 - 24
COMMISSION DES REGLEMENTS	PAGE 25 - 27
COMMISSION DES ARBITRES	PAGE 28 – 29
UNAF SAVOIE.	PAGE 30
COMMISSION DE DISCIPLINE	PAGE 31 - 32
ANNEXES	PAGE 33





Chaque fois qu'il s'agit de faire vivre le Football, nous saisissons la balle au bond.



PV N°673 du 22 mai 2024





COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 20 Mai 2024

Président: Mr ANSELME

Présents :

Mmes LECHALARD - JULLIARD

Mrs. CRESTEE – ELHOMBRE – COHEN - HUNSTEDT– GALLET – CAREGLIO – JANET – BILLAUD – SPADA –

FONTAINE

Excusés:

Mrs. RADOSZYCKI – SALINO – GUICHARD - SAILE – SOARES – VALENTINO – DESMARIEUX – TOGNET - DIETZ - GACHET

NOTE AUX CLUBS - AG samedi 22 Juin 2024 Salle polyvalente de VILLARGONDRAN

Les clubs désirants déposés des vœux afin d'améliorer certains règlements du district sont priés de les transmettre sur papier entête de leur club avant le lundi 03 juin 2024. Il en est de même pour ceux qui désirent poser des questions diverses.

RAPPEL AUX CLUBS

Opération mini buts de la FFF:

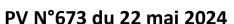
Les clubs s'étant inscrits à cette opération sont priés d'informer le district par retour de mail sur les points suivants :

- 1) Avez-vous reçu les mini buts?
- 2) Montants vous ayant été débités par la FFF.

Ceci afin de permettre au district un "croisement" des informations".

Pour rappel, le CD du district avait validé la prise en charge de la part club par le district. Après vérification, les montants seront mis au crédit des clubs à la fin mai.









RÉUNION du Lundi 20 Mai 2024

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 13 Mai 2024 au 20 Mai 2024

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers:

US PONTOISE - F.C. ST BALDOPH - A.S. D'UGINE - ECHTIOUI Karim - FC BEAUFORTIN QUEIGE - Michel GRAVINA - A.S. D'UGINE – FC DES BAUGES

Commission des Règlements:

U.S. PONTOISE - U.S. CHARTREUSE GUIERS (2)- U.S. GRAND MONT LA BATHIE

Commission Sportive:

U.S. DOMESSIN - E.F. CHAUTAGNE - U.S. CHARTREUSE GUIERS - F.C. VILLARGONDRAN (4) - F. C. CHAMBOTTE (2) - ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY (2) - FC HAUTE TARENTAISE - COGNIN SP.(3) - F.C. DES BAUGES - ENT. S. DE TARENTAISE (2) - C.A. ST JEAN DE MAURIENNE - F.C. BELLE ETOILE MERCURY - U.S. LA RAVOIRE - MONTMELIAN A. - A.S. LA BRIDOIRE - AIX F.C. - ENT. VAL D'HYERES (2) – GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT PAYS SAVOYARD -

Commission De Discipline:

Courrier:

APREMONT FC -

Rapport:

ENT. VAL D'HYERES - AIT KHOUYA Abdessamad - U20 GAPS - Mohammed ACHALHI -

Commission Des Arbitres:

COGNIN SP. - Michel. CHEVALLIER - HUNSTEDT Gilles (3) - Rémi BENOIT

Commission FAFA:

Véronique OUVRIER-BUFFET -

Commission Délégation:

U.S. GRAND MONT LA BATHIE









Une communication concernant l'opération nationale : « Le Foot entre en Jeu »

N'hésitez pas à faire vivre ce dispositif au sein de votre club, pour préparer et anticiper au mieux la saison 2024/2025.

Vous retrouverez toutes les informations dont vous avez besoin :

- sur le site officiel de l'opération : https://lefootentreenjeu.fff.fr/
- sur le site du District de Savoie : https://savoie.fff.fr/simple/les-clubs-entrent-en-jeu/

Petite information importante:

La FFF récompensera les Clubs les plus investis dans le dispositif.

De multiples valorisations seront accordées selon le niveau d'engagement des Clubs dans la réalisation des fiches actions :

Médaille de bronze : 2 actions déposées

- Gain d'un bon d'essence de 50 euros "Intermarché"
- Eligibilité à une aide "AnS PSF 2024"

Médaille d'argent : 4 actions déposées

- Gain d'un bon d'essence de 50 euros "Intermarché"
- Gain d'un bon d'achat Nike d'une valeur de 300€

Médaille d'or : 8 actions déposées dont obligatoirement une par thématique

- Gain d'un bon d'essence de 50 euros "Intermarché"
- Gain d'un bon d'achat de 500€ Nike
- Chance de remporter des places pour assister à un match de l'Equipe de France à l'automne 2024





PV N°673 du 22 mai 2024



Mercredi 22 mai 2024

Virements

	AS LA BRIDOIRE	100.00 €
	FC DES BAUGES	72.00 €
	MONTMELIAN A	326.00 €
	FC ST BALDOPH	622.00€
	JS CHAMBERY	1010.00€
\triangleright	AS BLOC	27.00 €
	FUTSAL BOURGET UNITED	99.00 €
	ETS LE BOURGET DU LAC	350.05 €
	FC LAISSAUD	236.00 €
	FC LA ROCHETTE	413.26 €
	APREMONT FC	81.00 €
	AS BRISON ST INNOCENT	223.00 €
\triangleright	COGNIN SP	255.00 €





PV N°673 du 22 mai 2024





Président: Maurice BILLAUD 07 50 46 30 08

Mercredi 22 mai 2024

MÉDAILLE de DISTRICT Saison 2023/2024

Médailles OR

Ludovic BARBERA **VILLARGONDRAN** Gilles CHAPUIS **US PONTOISE** David COLLOMB **AIGUEBELLE Fabien FONTAINE** DISTRICT Martine LECHALARD DISTRICT

Médailles ARGENT

US MOTTERAINE

FC ROCHETTOIS

Georges BONTRON Quentin BOURGEON

Martine BOIS

Gérard BUCHET DIT CARRON

Alain CAREGLIO David CARTIER Serge CORNADEAU

Christophe DA COSTA CASTENHEIRA

Yoann DUC Patrick FRAUCIEL Patrick LAPLACE Etienne MARIVINGT Christian RETHORE Nicolas TROCCAZ **Damien VALOATTO**

VILLARGONDRAN **FC CHAMBOTTE** DISTRICT

AS CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC

US MOTTERAINE

PORTUGAIS CROIX ROUGE

VILLARGONDRAN

LA RAVOIRE **FC BAUGES US ST REMY FC CHAUTAGNE US ST REMY**

FUSTAL ROCHETTE OLYMPIQUE

MÉDAILLE FEDERALE Saison 2023/2024

Médaille VERMEIL

René SAILE DISTRICT





PV N°673 du 22 mai 2024

MÉDAILLE DE LIGUE Saison 2023/2024

Médaille VERMEIL

Emmanuel BONTRON DISTRICT
Patrick JANET DISTRICT
Hernani SOARES DISTRICT

Médailles ARGENT

Ali BOUBAKER
Christophe DA COSTA CASTANHEIRA
Pascal ELHOMBRE
Francis MOREL BIRON
Ilir PERDEDA
Frédéric PICARD
Aurelio SAMMASSIMO

US PONTOISE
PORTUGAIS CROIX ROUGE
DISTRICT
DISTRICT
FC ST JULIEN
FC DE HAUTE TARENTAISE
FC VILLARGONDRAN



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71 mail. jpcreation@jpcreation.fr





PV N°673 du 22 mai 2024



Président: Christophe VALENTINO

SENIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31 Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du 20 mai 2024

Présent: Cédric YSARD.

Excusés: Sauveur MICALLEF, Jacky GACHET, Christophe VALENTINO.

Absence du 14 mai 2024 au 24 mai 2024 de Sauveur MICALLEF Pour toute information concernant la sportive appeler Cédric YSARD

RAPPEL AUX CLUBS

Article 34-2-1

Règlement du District de Savoie CHAMPIONNAT Séniors, dans la mesure du possible, les deux dernières journées se joueront le même jour, à la même heure. Journée du 19 mai 2024 et 26 mai 2024

COURRIERS CLUBS

CAM ST JEAN: Lu et noté, lieu de rencontre du 19/05/2024

US LA RAVOIRE 2: Lu et noté, forfait du 19/05/2024 (1er forfait)

FC CHAMBOTTE 3 : Lu et noté, en attente de l'accord du club adverse.

AS BRIDOIRE 2: Lu et noté, forfait du 19/05/2024 (1er forfait)

COGNIN SP : Lu et noté, planning rencontre.

ES TARENTAISE 2 : Lu et noté, nécessaire fait.

FC VILLARGONDRAN: lu et noté, forfait de l'US LA RAVOIRE (2).

EF CHAUTAGNE 2 : Lu et noté, lieu de rencontre.

NOTES AUX CLUBS

ST PIERRE SPORT : match D4 A du 27 avril 2024, reçu rapport absence F.M.I En attente de feuille de match papier non reçu.

Rencontre N° 26468712 D2 du 05 mai 2024. (Réserve en attente homologation) **CŒUR SAVOIE / US LA MOTTE SERVOLEX**

Rencontre N° 26476581 D4A du 05 mai 2024. (Réserve en attente homologation) ST REMY SP / FC ST BALDOPH



PV N°673 du 22 mai 2024





RAPPEL AUX CLUBS

*ST PIERRE SPORT / HAUT FOOTBALL CHAMBÉRY match N°26476347 D4 A du 28 avril 2024

A la demande sur le PV N°671 de faire parvenir la feuille de match papier de la rencontre citée ci- dessus, la commission sportive applique l'article 22-5 des Règlements du District et 33.5 des règlements de la ligue au club de ST PIERRE SPORT.

Merci de faire parvenir la feuille de match au district avant lundi 20 mai 2024.

Commission Règlement: Fiche navette pour commission sportive

En attente de décision :

Rencontre D3 A N°26466896 du 12/05/2024 (Réserve) FC APREMONT /US PONTOISE 2.

Rencontre D2 N°26533485 du 12/05/2024 (Réserve) ENT S DRUMETTAZ MOUXY 2 /AS CUINES LA CHAMBRE 1.

Rencontre D5 A N°28016987 DU 12/05/2024 (Réserve) CA YENNE 2/ FC VILLARGONDRAN 2.

Rencontre D2 N° 26468712 du 05/05/2024 fiche navette le 13/05/2024 CŒUR DE SAVOIE 1/ US LA MOTTE SERVOLEX 2.

Rencontre D4 A N° 26476581 du 05/05/2024 (Réserve) US ST REMY S.P/FC ST BALDOPH 2

Article 22-5 du règlement du District : feuilles de matchs :

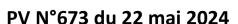
- *La FMI est obligatoire pour les compétitions évoquées en préambule.
- *A titre exceptionnel, en cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution.

Les deux équipes doivent impérativement avoir les codes de leurs clubs pour avoir accès à la FMI.

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examiné par la Commission compétente et sera susceptible d'entrainer une sanction et même perdre un match.

*Pour tout changement d'heure, de terrain à la dernière minute les clubs doivent informer La Commission Sportive, qui sanctionnera par l'amende prévue à cet effet (règlement du District) pour le club recevant.









Président: Christophe VALENTINO

lundi 20 mai 2024

U20

Responsable: Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Réunion du 20 mai 2024

COURRIER REÇU

Reçu: ENTS DRUMETTAZ- MOUXY nécessaire fait

CHAMPIONNAT et MODIFICATIONS

Matchs du 25mai 24

Match N° 26780591 ENT.S DRUMETTAZ MOUXY // FC MERCURY BELLE ETOILE

Se jouera le 25 mai 24 à 18h00 SYNTHETIQUE

Match N° 26780961 GJ LA SAVOYARDE // FC SAINT BALDOPH

Se jouera le 25 mai 24 à 16h00 à LAISSAUD

Match N° 26781128 JS CHAMBERIENNE // GAPS

Se jouera le 25 mai 24 à 15h00 au Stade Michel VALLET au BIOLLAY

EXEMPT: SAINT PIERRE

LA MOTTE SERVOLEX

NOTE AUX CLUBS

ARTICLE 34-2-1 Deux dernières journées :

Sauf cas de force majeure, les deux dernières journées se jouerons le même jour, une dérogation pourra être accordée pour des rencontres dont le résultat n'aura pas d'incidence pour le classement.

ATTENTION à partir de 15h30 plus personne au secrétariat prévenir tout le monde prévu sur le match « Arbitre, Délégué, et le Responsable des U20 ».

Veillez à bien vérifier vos plannings d'occupation des terrains (U13/U17/U20/plateaux) CAR BEAUCOUP TROP DE CHANGEMENTS LES JEUDIS ET LES VENDREDIS !!!! MERCI.



PV N°673 du 22 mai 2024



17 Martine LECHALARD: 06 13 59 62 41

Réunion du 20 mai 2024

TOUS les matchs sont programmés à 15H00 et ne peuvent être reportés que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur <u>FOOTCLUB</u> avec accord des deux clubs concernés.

NOTE AUX CLUBS

RAPPEL IMPORTANT:

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

IMPORTANT RAPPEL

Il est obligatoire de noter le numéro du match, la catégorie pour chaque courrier sans celui-ci le courrier ne sera pas valide.

CHANGEMENT DU WEEKEND

D1:

N° de match 28052991 **GAPS 1- AS HAUTE COMBE SAVOIE 1** se jouera à 14H00 au PONT DE BEAUVOISIN N° de match 28052989 **CA MAURIENNE 1- JS CHAMBERIENNE 1** se jouera à 18H00 stade PIERRE REY

D2:

N° de match 27992909 **US DOMESSIN 1-ENT S DRUMETTAZ 1** se jouera à 16H00 à DOMESSIN N° de match 27992910 **FC BELLE ETOILE MERCURY-ENT CHAUTAGNE CULOZ** se jouera à 16H00 à MERCURY N° de match 27992912 **GJ LA SAVOYARDE 1 – UO ALBERTVILLE 1** se jouera à 16H00 à MONTMELIAN N° de match 27992911 **US LA RAVOIRE 1- FC HAUTE TARENTAISE 1** se jouera à 17H15 à LA RAVOIRE

D3:

N° de match 27992977 US LA RAVOIRE 2- ENT VAL D'HYERES 1 se jouera à14H45 à LA RAVOIRE

N° de match 27992974 GAPS 2- JS CHAMBERIENNE 2 se jouera à 18H15 MERCREDI 22 au PONT DE BEAUVOISIN

REPORT - Journée 9 du 18 mai 2024

<u>D2 :</u>

N° de match 27992905 DRUMETTAZ-MOUXY- SAINT PIERRE se jouera le 8 JUIN à15H00









U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du 20 mai 2024

Courrier des clubs

F.C. MERCURY-U.S. CHAQRTREUSE GUIERS / G.J LA SAVOYARDE / CHAMBOTTE / AIX / VAL D'HYERES.

MODIFICATION DE DATE HORAIRE & LIEU DES RENCONTRES

MODIFICATION DE RENCONTRE. Journée 08 du 26/05/2024.

MATCH D.1. Changement de date demandé.

Match N°. 28019601. F.C. MERCURY 1 / U.S CHARTREUSE GUIERS 1. Se joue SAMEDI 25 mai 2024 : Stade des GRILLETTES à 18H00. (ART. 34-2-1. N'ayant aucune incidence sur le classement la commission accorde le changement de date demandé par les deux clubs).

D.2. LIEU DE RENCONTRE. Journée 08 du 26/05/2024.

Match N°. 28043393. ENT. FC MAURIENNE 1 / ES. TARENTAISE 1. Se joue MODANE stade Loutraz Match N°. 28043390. ENT. DRUMETTAZ 1 / CHAMBERY SAVOIE FOOT 2. Match du 12 mai 2024.

Journée 07. Se joue le mercredi 29 mai 2024 à 17H30. STADE DES FINS 2 SY.

Match N°. 28043396. AIX F.C. 2 / ENT.S. DRUMETTAZ 1. Se joue au stade FORESTIER 3.

D.3. POULE A. Journée 09 du 26/05/2024.

Match N°. 28042724. LA RAVOIRE U.S. 3 / A.S. BARBERAZ. Se joue à 12H00.

Match N°.28042721. US CHARTREUSE GUIERS 2 / DOMESSIN US 1. Se joue le mardi 28 mai 2024.

Stade de SAINT LAURENT DU PONT à 18H30. (Match journée 08 du 19/05/2024 reporté).

Match N°. 28042713. DOMESSIN U.S. 1 / CHAMBERY S.73. 1. J 05 du 28/04. Attente feuille de match avec un résultat.

D.3. POULE B. Lieu de rencontre.

Match N°. 28042839. F.C. CHAMBOTTE 2 / ENT.S. DRUMETTAZ 2.Se joue à ALBENS.

D.3. POULE C. Modification de date et heure.

Match N°. 28042870. A.S.HTE.COMBE 1 / F.C. MERCURY 2. Demande pour jouer le samedi 25/mai à 15H00 toujours aucune confirmation des deux clubs.

D.3. POULE D. Journée 05 du 26/05/2024.

Match N°.28043302. ENT BASSE MAURIENNE 2 / GJ LA SAVOYARDE 2. (Match de la journée N°.05 du 28/04/2024). Ce match est à jouer le 26/05/2024. (Vous avez trois matchs en retard).

Match N°. 28043305. ENT. BASSE MAURIENNE 2 / CAM ST. JEAN 1. J.06 A reprogrammer pour le?

Match N°. 28043314. ENT. BASSE MAURIENNE 2 / G.J. LA SAVOYARDE 2. J.09 A reprogrammer ?

Match N°. 28043312. ENT. BASSE MAURIENNE 2 / A.S. BARBERAZ 1 Journée 08 du 19/05/2024.La

commission attend le résultat de cette rencontre si celui-ci à-t-il été joué ? La commission vous a relancé à plusieurs reprises, sans réponse de votre part les matchs non joués seront déclaré FORFAIT.

Match N°. 28043309. J.S CHAMBERIENNE 1 / ENT. BASSE MAURIENNE 2. Se joue le 22 MAI à 13H30 au stade LEVEL.

D.3. POULE E. JOURNEE N°.06 DU 05/05/2024.

Match N°.28043130. COGNIN SPORT 1 / BAUGES FC. 1. Suite à l'arrêté municipale se match est : Avec l'accord des deux Clubs reprogrammé le 22/05/2024 à 19H00 stade du CHÂTEAU COGNIN.





PV N°673 du 22 mai 2024

D.3. POULE E. JOURNEE N°.07 DU 12/02/2024.

Match N°.28043133. FC.SUD LAC 1 / COGNIN SPORT 1.

SUD LAC: La commission a bien pris en compte l'indisponibilité de votre terrain le 12 mai 2024.

La commission vous propose : Voir avec le club visiteur pour jouer en semaine ou sur une date du mois de MAI avant le 31 mai 2024.

U/15 A HUIT

PLATEAU DU 26/05/2024. JOURNEE 08.

PLATEAU 1 ST. PIERRE SPORT / F.C.HTE. TARENTAISE / U.S. LA RAVOIRE.

PLATEAU 2 ENT. VAL D'HYERES / GAPS / U.O. ALBERTVILLE. Ce plateau se JOUE à MONTAGNOLE

PLATEAU 3 E.S. DRUMETTAZ MOUXY / F.C. CHAMBOTTE / A.S. UGINE.

U13 Hugues DIETZ : 06 84 83 88 21

Réunion du 20 mai 2024

Numérisation des feuilles de match

Les clubs ont la possibilité de numériser les feuilles de match U13, depuis la saison dernière. Merci de ne pas envoyer de document au secrétariat du District de Savoie de Football : district@savoie.fff.fr Tous les envois doivent être adressés à Edouard FROGER (CTD DAP) pour archivage : efroger@savoie.fff.fr Merci de renommer votre fichier PDF avec :

La catégorie : U13_

Les niveaux concernés : U13_D1D3_

Le nom du club accueil : U13 D1D3 CLUB

La date du match: U13_D1D3_CLUB_27.03.2024

Pour rappel, les documents doivent être transmis OBLIGATOIREMENT en un seul fichier « PDF ». Tous les mails avec plusieurs pièces jointes seront renvoyés à l'expéditeur.



PV N°673 du 22 mai 2024



11 1 Fabien FONTAINE : 06 32 60 14 18

20 mai 2024

UO ALBERTVILLE: plateau du 27/04/2024.

Votre équipe D2 a joué contre une équipe D3 avec à l'issue un score TRÈS large.

Pouvez-vous fournir des explications à la commission svp?

Les 2 dernières journées (25/5 et 01/6) ont été saisis sur le FAL. DES MODIFICATIONS ONT EU LIEU

<u>ATTENTION</u>: malgré la mise en place du FAL, vous devez quand même venir sur le plateau avec votre feuille d'effectif.

Feuilles de présence non saisies sur le FAL - Plateaux du 6 avril

D1

- US LA RAVOIRE 1 (+ feuille de plateau)

D2/D3

- US LA RAVOIRE 4 (+ feuille de plateau)

- AIX FC 5 : **feuille de plateau seulement** - AIX FC 6

- US LA RAVOIRE 2

- AIX FC 3 ET 4

- BIOLLAY FC 1 ET 2 (+ feuille de plateau) - ENT BASSE MAURIENNE 3 - UO ALBERTVILLE 1 ET 2 - FC LAISSAUD 1 ET 3

- ENT BASSE MAURIENNE 2 ET 4 (+ feuille de plateau)

- A.S. MONT JOVET BOZEL 2

Retour des documents manquants sur le FAL avant le lundi 27 mai sous peine d'amende de 35 euros.

Feuilles de présence non saisies sur le FAL – Plateaux du 27 avril

D1

- GAPS 1 - US LA MOTTE SERVOLEX 1

- AS UGINE 1 - US LA RAVOIRE 1

- CHAMBÉRY SPORT 73 1 - AS MONT JOVET BOZEL 1

- ENT VAL D'HYERES 1

- ENT BASSE MAURIENNE 1 (+ feuille de plateau)

D2/D3

- CHAMBÉRY SPORT 73 2 ET 3 - AS MONT JOVET BOZEL 2

- ENT BASSE MAURIENNE 3 (+ feuille de plateau) - ENT VAL D'HYERES 3

- ENT BASSE MAURIENNE 2 ET 4 - BIOLLAY FC 1 ET 2

- GAPS 3 ET 4 - US LA MOTTE SERVOLEX 6

- AS BARBERAZ 2 ET 3 - CHALLES SF 1 ET 2

- FC LA ROCHETTE 1

- AS UGINE 2 ET 3 (+ feuille de plateau) - US GRAND MONT LA BATHIE 1 ET 2

- UO ALBERTVILLE 1 ET 2 (+ feuille de plateau)

- AS HAUTE COMBE DE SAVOIE 3





PV N°673 du 22 mai 2024

Retour des documents manquants sur le FAL avant le lundi 27 mai ou explications si le plateau n'a pas eu lieu sous peine d'amende de 35 euros.

Mise en place du FAL

Lorsqu'il n'y a que des équipes jumelées, le niveau de chacun est facilement identifiable.

Lorsqu'il n'y a pas que des équipes jumelées, se référer à la partie commentaire dans le FAL via footclub ou j'ai indiqué le niveau des équipes participantes.

Rappel du mail qui a été envoyé à chaque référent de la catégorie + mails officiels clubs :

Tous les documents (feuilles de plateaux et feuilles d'effectifs) seront à déposer directement sur l'application F.A.L.

EN TANT QUE CLUB ORGANISATEUR:

vous transmettrez à l'issue du plateau la feuille de plateau (avec les scores)

ET votre feuille d'effectif dans un seul fichier

EN TANT QUE CLUB PARTICIPANT:

vous transmettrez votre feuille d'effectif

A compter de ce jour, aucun document papier ou mail ne sera traité par le district. Tout passe par le logiciel F.A.L.

U6/U7 Édouard FROGER : 06 10 56 18 18

F.A.L. U7 / U9

Le logiciel F.A.L. (accessible via Footclubs) a été mis en place sur cette phase de printemps. Il permet de déposer les feuilles de plateaux et les feuilles d'effectifs pour les catégories U6/U7 et U8/U9.

Nous comptons sur la rigueur des clubs pour utiliser cet outil, censé vous / nous faciliter l'organisation.

Pour rappel, le club « accueil » renvoie l'ensemble des documents via le F.A.L. (1 seul fichier)

- Feuille de plateau
- Feuille d'effectif du club « accueil »
- Feuille d'effectif des clubs « visiteurs »

Les clubs « visiteurs » doivent transmettre obligatoirement le jour du plateau, leur feuille d'effectif dûment renseignée, datée et signée.

En cas d'annulation du plateau : il est nécessaire de compléter une feuille de plateau et de la déposer sur le F.A.L., en indiquant les raisons précises de l'annulation (en bas de la page), ce qui revient à informer le District de Savoie de Football.

Feuilles de plateaux manquantes

U6/U7

Samedi 16 mars : CHALLES SF – ENTENTE VAL D'HYERES

Samedi 23 mars: AIX LES BAINS FC – CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL Samedi 06 avril : US LA RAVOIRE - UO ALBERTVILLE - USC AIGUEBELLE

Samedi 13 avril : AS BARBERAZ – UO ALBERTVILLE

Samedi 27 avril : COGNIN SPORT – EF CHAUTAGNE – ST PIERRE SPORT FOOTBALL – CHALLES SF <u>Samedi 04 mai</u> : AS BRISON ST INNOCENT – UO ALBERTVILLE – CS BELLEY – AS NOVALAISE





PV N°673 du 22 mai 2024

U8/U9

Samedi 16 mars: ES TARENTAISE – JS CHAMBERY

Samedi 23 mars: US MODANE – AIX LES BAINS FC – CS BELLEY – US DOMESSIN – AS BARBERAZ – CHAMBERY SPORT

73

Samedi 06 avril : AS BOZEL – AS MONTCEL – CHALLES SF – ST PIERRE SPORT – JS CHAMBERY

Samedi 27 avril : US GRIGNON – UO ALBERTVILLE – FC VILLARGONDRAN – AIX LES BAINS FC – CA YENNE – FC SUD LAC

- CHAMBERY SPORT 73 - ST PIERRE SPORT - US LA MOTTE SERVOLEX - FC LA ROCHETTE - CHALLES SF

Samedi 04 mai : AS BOZEL - USC AIGUEBELLE - CS BELLEY - EF CHAUTAGNE - US DOMESSIN - CŒUR DE SAVOIE

FOOTBALL – US LA RAVOIRE – ST PIERRE SPORT FOOTBALL











COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Réunion du 20 mai 2024

Championnat Futsal Séniors Savoie / Haute Savoie Pays de Gex

Pour la saison 2023/2024, 7 formations qui se rencontrent en matchs aller/retour soit 12 matchs.

Les 4 premiers jouent le titre sur un mini championnat de 6 rencontres (aller/retour)

Les 3 derniers jouent les places de 5 / 8 sur un mini championnat de 4 rencontres (aller/retour)

Pour ces championnats, les points obtenus précédemment ne sont pas pris en compte. La première journée sera jouée dans la semaine du 15 au 21 Avril 2024 pour une fin des championnats semaine du 3 au 9 juin 2024.

La première partie du championnat est terminée, le calendrier de la seconde phase est en ligne sur le district de Savoie.













Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Président: Jérôme SPADA 06.76.04.25.57

Membres: Maurice BILLAUD, Ghislaine RAYNAL, Patrick JANET

Réunion du 20 mai 2024

Présents: Jérôme SPADA, Patrick JANET, Maurice BILLAUD

Excusée: Ghislaine RAYNAL,

INFORMATION COUPE DE FRANCE 2024-2025

La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture via <u>FOOTCLUBS</u> des engagements pour l'édition 2024/2025 de la Coupe de France (seniors libres).

- ▶ Les clubs nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le Pôle Compétitions.
- ► Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord.

Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord avant le 15 juin 2024 et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus.

Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « engagé » doit s'afficher.

- ▶ Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé la saison 2023/2024, vous devez vous inscrire via le menu :
- « Epreuves (Championnats & Coupes) Compétitions officielles » puis « Nouvel engagement (+) » puis « Fédération Française de Football ».

Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et désidératas) puis validez l'ensemble de vos actions.

Pour les clubs qui n'arrivent pas à s'inscrire en CDF via Footclub, vous avez la possibilité de le faire directement par mail à la Laurafoot :

<u>ligue@laurafoot.fff.fr</u> ou <u>competitions@laurafoot.fff.fr</u>

La date limite d'engagement est fixée au 15 juin 2024 (dernier délai)

Droits d'engagement : 52 Euros







COUPES DE SAVOIE SENIORS

REGLEMENT COUPE CORTADE et RAFFIN

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, 2 mi-temps de 15 min, si le résultat est toujours nul les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

Les finales séniors féminines et masculines auront lieu **le samedi 01 juin 2024** chez le vainqueur du championnat de Division 1 de la saison dernière à savoir :

MONTMELIAN AF

CORTADE

Finale à 17h30

CHAUTAGNE vs VILLARGONDRAN FC

RAFFIN

Finale à 13h30

CUINES 2 vs FC MERCURY 2

TROPHEE 73

Finale à 15h30

ENT PORT/BOURGET vs US DOMESSIN 1

COUPES DE SAVOIE JEUNES

Les finales Jeunes auront lieu le samedi 08 juin 2024 à Mercury

U 20 TRIQUET

Finale à 13H00

GJ LA SAVOYARDE vs DRUMETTAZ MOUXY ou GAPS

Note aux clubs de Drumettaz et du Gaps

Au cas où la demi-finale de la Coupe U20 serait à rejouer, il est fort probable qu'elle serait Reprogrammée soit :

> Le Samedi 01 Juin dans l'après-midi ou Le Mercredi 05 Juin en fin de journée

L'information et décision définitive sera donnée en début de semaine prochaine







U 17 TRONCY

Finale à 17h30

ENT BASSE MAURIENNE

VS

CHAMBERY SAVOIE FOOT

U 15 PILLET

Finale à 15h15

LA MOTTE SERVOLEX

٧S

CHARTREUSE GUIERS

U 15 A 8

Finale à 11H00

LA RAVOIRE

٧S

UO ALBERTVILLE

INFORMATION IMPORTANTE

<u>L'utilisation de la FMI sera obligatoire des catégories U15 à séniors filles et garçons</u>

La transmission devra être effectuée dès la fin de la rencontre.

Le club tiré recevant devra apporter leur tablette pour la réalisation de la FMI

Réunion des clubs finalistes des Coupes de Savoie 2024

Le District de Savoie organise une réunion d'information et d'organisation pour les Finales de Coupes. **Elle concernera uniquement les clubs finalistes.**

Le lundi 27 mai 2024 à 18h00

Au siège du District de Savoie de Football Maison des Sports 90, Rue Henri Oreiller 73000 CHAMBERY

Présence OBLIGTOIRE du Président et entraineur de chaque club ci-dessous :

Chautagne, Villargondran, Cuines, Mercury, Ent Port/Bourget, Domessin, Gj La Savoyarde, Drumettaz et Gaps, Ent Basse Maurienne, CSF, La Motte Servolex, Chartreuse, La Ravoire, UOA





PV N°673 du 22 mai 2024





Président: Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Réunion du 20 mai 2024

Championnat

7 JOURNÉE

N° 27343534 USC AIGUEBELLE / AS BARBERAZ Jeudi 9 MAI 2024 à 10H00. 2 -ème Forfait de l'US AIGUEBELLE US AIGUEBELLE doit 50 € AU DISTRICT AS BARBERAZ 3 PTS US AIGUEBELLE MOINS 1 PT

17 JOURNÉE

RENCONTRE AS BARBERAZ contre US AIGUEBELLE
I'US AIGUEBELLE est déclarée forfait est amendée de 35 €
AS BARBERAZ 3 PTS
US AIGUEBELLE MOINS 1 PT

US DOMESSIN contre FCHT 2
Forfait du FCHT2, doit 35 € au District
US DOMESSIN 3 PTS
FCHT2 MOINS 1 PT

Rencontre US MONTMELIAN contre US AIGUEBELLE du 12 MAI 2024. Se joue le 23 MAI 2024 20H00 à MONTMELIAN



SANS ACCORD ECRIT DES DEUX CLUBS POUR UNE DATE DE RENCONTRE AVANT LE 26 MAI 2024 DECLARÉE AU MOINS 5 JOURS AVANT, LE CLUB DE L'US AIGUEBELLE FERA SON 3 IEME FORFAIT CE QUI ENTRAINERA LA MISE EN APPLICATION DES REGLEMENTS POUR UN 3 IEME FORFAIT.





PV N°673 du 22 mai 2024

Journée Départementale du Football Féminin 2024 - U9F U12F

Opération de promotion du Football Féminin

Publics concernés:

Equipes U9F:

- > U8F (2016)
- > U9F (2015)
- > U10F (2014)

Equipes U12F:

- > U10F (2014)
- > U11F (2013)
- > U12F (2012)

Samedi 1er juin 2024

Stade Maurice REY 73110 LA CROIX DE LA ROCHETTE Terrain synthétique & terrain honneur en herbe RDV 9H30 - Début 10H00 - Fin 12H30

Pour participer, merci de remplir impérativement le formulaire « CLUBS ».

Des inscriptions individuelles « JOUEUSES » sont également envisageables, via le formulaire dédié.

Date butoir des inscriptions : mercredi 29 mai 2024

Un grand merci au club du FC LA ROCHETTE pour la mise à disposition de ses installations.











Mercredi 22 mai 2024

Contacts:

Julien TRANCHANT - CTF: 06 28 94 53 98 – julien.tranchant@savoie.fff.fr Edouard FROGER – CDFA: 06 10 56 18 18 - edouard.froger@savoie.fff.fr Damien BILLIET - ETD 73: 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Note aux clubs

Vous pouvez dès à présent anticiper et inscrire vos candidats aux formations prévues sur la saison 2023-2024. ATTENTION la procédure d'inscription a changé.

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie https://savoie.fff.fr/simple/calendrier-technique-2023-2024/

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin. district@savoie.fff.fr

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire 2 candidats par club et par formation

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires surl'instant T au sein du club.
 - Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
 - Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS

<u>RAPPEL</u>: Pour les candidats possédant une <u>LICENCE DIRIGEANT</u> un certificat médical pour <u>LA PRATIQUE</u> <u>D'ACTIVITE SPORTIVE</u> est <u>OBLIGATOIRE</u>, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boite mail du District.





PV N°673 du 22 mai 2024

Certifications 2023 - 2024

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date: jeudi 23 mai 2024

Lieu: à définir **Coût**: 70 €

Inscriptions reçues: 4

Mohamed OUTCHIRI (ENT DRUMETTAZ MOUXY)

Samy ZIDANE (ENT S TARENTAISE)

Jean François BASILE (CHAMBERY SAVOIE FOOT)

Candidat non prioritaire car hors département

Andrea SALERNO (US ANNECY LE VIEUX)

Les convocations et les thèmes ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 2 mai 2024

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date: mardi 4 juin 2024

Lieu : à définir **Coût** : 70 €

Inscriptions reçues: 5

Yvann FREPPAZ – Anthony PERRIN (ES TARENTAISE) Séverine MICHON (CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL)

Ismail AHAMADA (AIX FC)

Candidat non prioritaire car hors département

Driss SIF (ST PRIEST)

Les convocations et les thèmes ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 21 mai 2024

Certification CFF4 - MAXIMUM 6 candidats

Date: mardi 18 juin 2024

Lieu: à définir **Coût**: 70 €

Inscriptions reçues: 5

Mohamed OUTCHIRI (ENT DRUMETTAZ MOUXY)

Mireille FAURE (UO ALBERTVILLE)

Nadjim MLADJAO (AIX FC)

Candidat non prioritaire car hors département

Moussa SAHRAOUI (AS GENEVOIS)

Aurélien INIGO VEGA (AS CLUSES FOOTBALL)



PV N°673 du 22 mai 2024





Président : René SAILÉ

Réunion du 20 mai 2024

Président : M. René SAILE, Port : 07 84 71 06 82 **Membre :** M. Patrick JANET, Port : 06 64 26 44 76

M. Jean Marc GUICHARD

Présents: René SAILÉ, Patrick JANET **Excusé**: Jean Marc GUICHARD.

RÉSERVE D'AVANT MATCH

<u>Dossier N° 28:</u> match numéro 26533485 E S DRUMETTAZ 2 – A S CUINES 1 seniors D2 du 12 mai 2024 <u>Dossier N° 29:</u> match numéro 26476581 ST REMY 1 – ST BALDOPH 2 seniors D4 du 05 mai 2024 <u>Dossier N° 30</u>: match numéro 28016987 C A YENNE 2- VILLAGONDRAN 2 seniors D5 du 12 mai 2024

Dossier N° 31: match numéro 27992899 F C MERCURY – GRP LA SAVOYARDE U17 D2 du 11 mai 2024

RÉSERVE D'APRES MATCH

Dossier N° 32:

Match numéro 28106529 ENTGVD2-entente APCR-ESB coupe féminine du 09 mai 2024

DÉCISIONS - Dossier N° 27

Match numéro 28019963 LA ROCHETTE 1- GUIERS 1 U15 D1/2 du 05 mai 2024

Réclamation du club de LA ROCHETTE concernant la participation le nombre de joueurs MUTATIONS 'HORS PERIODE'

Apres vérification du fichier, 3 joueurs MUTATIONS 'HORS PERIODE' ont participé à la rencontre.

Par ces motifs, la Commission des Règlements

- décide match perdu par pénalité au GUIERS
- résultat du match :

LA ROCHETTE 1: 0 but, 0 pt GUIERS 1: 0 but, (-1 pt)

- le club du GUIERS doit rembourser 30€
- transmet à la Commission compétente pour homologation





PV N°673 du 22 mai 2024

DÉCISIONS - Dossier N° 28

Match numéro 26533485 E S DRUMETTAZ 2 - A S CUINES 1 seniors D2 du 12 mai 2024

Réclamation du club de CUINES concernant la participation du nombre d'équipier premier

En ce qui concerne les réserves d'avant match, celle-ci sont rejetées (manque la mention : « l'équipe supérieure ne jouant pas ce jour «)

En ce qui concerne la confirmation des réserves d'avant match, celle-ci sont rejetées insuffisamment motivées (voir article 142.5 des règlements généraux de la FFF)

Par ces motifs, la Commission des Règlements :

- rejette la réclamation comme non fondée
- confirme le résultat du match :

E S DRUMETTAZ 2 – A S CUINES 1: 6 buts, 3 pts A S CUINES 1: 2 but, 0 pt

- transmet à la Commission compétente pour homologation

DÉCISIONS - Dossier N° 29

Match numéro 26476581 ST REMY 1 - ST BALDOPH 2 seniors D4 du 05 mai 2024

Réclamation du club de ST REMY 1 – concernant la participation d'équipier premier (3 équipiers premiers)

Après vérification des feuilles de matchs de l'équipe supérieure, l'équipe 2 du F C SAINT BALDOPH est en conformité avec l'arcticlen7.2.1 des règlements sportifs du district.

Par ces motifs, la Commission des Règlements

- rejette la réclamation comme non fondée
- confirme le résultat du match :

ST REMY 1: 3 buts, 1 pt ST BALDOPH 2: 3 buts, 1 pt

- transmet à la Commission compétente pour homologation

DÉCISIONS - Dossier N° 30

Match numéro 28016987 C A YENNE 2- Villargondran 2 seniors D5 du 12 mai 2024

Réclamation du club de C A YENNE – concernant la participation d'équipier premier (3 équipiers premiers)

Après vérification des feuilles de matchs de l'équipe supérieure, l'équipe 2 du Villargondran 2 est en conformité avec l'arcticlen7.2.1 des règlements sportifs du district.

Par ces motifs, la Commission des Règlements





PV N°673 du 22 mai 2024

- rejette la réclamation comme non fondée
- confirme le résultat du match :

C A YENNE 2: 0 but, 0 pt
Villargondran 2: 1 but, 3 pts

- transmet à la Commission compétente pour homologation

DÉCISIONS - Dossier N° 31

Match numéro 27992899 F C MERCURY - GRP LA SAVOYARDE U17 D2 du 11 mai 2024

Réclamation du club de F C MERCURY – concernant la participation d'équipier supérieur

Après vérification des feuilles de matchs de l'équipe supérieure, match U16 R2 du 09.05.2024, l'équipe 2 du est en infraction avec l'article 7.3.1 des règlements sportifs du district.

Par ces motifs, la Commission des Règlements :

- décide match perdu par pénalité à GRP LA SAVOYARDE
- le résultat du match :

F C MERCURY 2: 3 buts, 3 pts
GRP LA SAVOYARDE 2: 0 but, (-1) pt

- remboursement des frais 30euros par GRP LA SAVOYARDE
- transmet à la Commission compétente pour homologation

DÉCISIONS - Dossier N° 32

Dossier N° 32 match numéro 28106529 ENTGVD2-entente APCR-ESB coupe féminine du 09 mai 2024

Réclamation du club de **APCR-ESB** concernant la participation de joueuses de **ENTGVD2**, ayant participé à la dernière rencontre de l'équipe supérieure, celle-ci ne jouant pas ce jour.

Après vérification de la feuille du dernier match l'équipe supérieure (ENTGVD— VER SAU du 05 mai 2024), l'équipe 2 du **ENTGVD** est en infraction avec l'article 167.2 des règlements sportifs de la FFF.

Par ces motifs, la Commission des Règlements :

- décide match perdu par pénalité au ENTGVD2
- remboursement des frais 30euros par ENTGVD
- Qualifie le club de l'APCR-ESB pour le tour suivant.
- transmet à la Commission compétente pour homologation







COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52 Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75



arbitres@savoie.fff.fr

Réunion du 20 mai 2024

La CDA

Présent: Mr Alphonse LOMBARD,

Excusés: Mrs Luc ALIX, Maxime LAMBERT, Daniel DESMARIEUX, Gérard SOTO, Jacky MESTACH, Emmanuel BONTRON,

Christophe DUPAYS

Gestionnaire des désignations :

-Mr Daniel DESMARIEUX (tél : 06 75 93 17 52) -Mr Alphonse LOMBARD (tél : 06 12 59 37 49)

COURRIERS

Courriers, Mails Club, Commissions:

-Club COGNIN SP, demande de ne pas désigner le 19 et 26 mai 2024, M. Baris TAYLAN arbitre de leur club également joueur.

Réponse : Dans la mesure ou M. Baris TAYLAN n'a en aucune façon poser des indisponibilités les jours concernés, nous ne pouvons pas changer les prévisions de désignation.

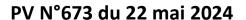
Courriers, Mails Arbitres:

- -M. Hugo POINTET (MERCURY), signale une erreur de transcription sur feuille de match (sanction disciplinaire) lors le match U17 D2, Basse Maurienne contre DOMESSIN du 18/05/24
- -M. Remi BENOIT (LA BATHIE), signale une erreur de transcription sur feuille de match (sanction disciplinaire) lors du match de D3, U S PONTOISE II DOMESSIN du 19/05/24
- -M. Abdessamad AIT KOUYA (ST BALDOPH), rapport sur fait de match lors du match de D1, VAL D'HYERE contre COGNIN SP du 14/05/24

Courriers Accompagnateur, Observateur

- -M. Gilles HUNSTEDT frais de délégation du 11/05/24 championnat de U17 : NIVOLET CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL
- -M. Gilles HUNSTEDT frais de délégation du 12/05/24 championnat de D2 : NIVOLET MODANE
- -M. Michel CHEVALLIER observation de M. Ahamada MADI (indépendant), du 12/05/24
- -M. Gilles HUNSTEDT observation de M. Ali BOUBAKER (US PONTOISE), du 19/05/24







NOTE AUX ARBITRES

Mesdames et Messieurs les Arbitres,

Un constat alarmant sur la transcription des faits jeu sur les feuilles de match BEAUCOUP TROP D'ERREUR

(Oubli de sanctions disciplinaire, etc...)
Merci d'apporter, plus de sérieux dans votre fonction

NOTE AUX ARBITRES

Mesdames et Messieurs les Arbitres,

Lorsque vos désignations comportent plus de 100 kms, il vous faut prendre le barème de 0,77 euros pour les kilomètres supplémentaires et non 0,77 par le nombre kilomètres totales.

En cas de manquement,

Vous vous exposez aux sanctions en vigueur conformément au règlement intérieur CDA SAVOIE

DATES A RETENIR - SAISON 2023 / 2024

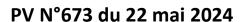
- Lundi 27 mai 2024, réunion CDA
- Lundi 03 juin 2024, réunion CDA
- Lundi 10 juin 2024, réunion CD
- Lundi 17 juin 2024, réunion CDA















Félicitations au nouveau Président de l'UNAF SAVOIE :

M. Alphonse LOMBARD



Elu à l'assemblée Générale de l'UNAF SAVOIE ARBITRES qui a eu lieu officiellement au District de Football de SAVOIE le 17/05/24 Pour la mandature 2024-2028

REMERCIEMENTS

A notre Président sortant (qui a soumis le souhait d'arrêter sa fonction) Président emblématique de notre Amicale de SAVOIE

M. Christian MARCE



A NOTER

Le Président M. Alphonse LOMBARD, convoque à une réunion de bureau les membres élus lors de l'assemblée Générale de l'UNAF SAVOIE du vendredi 17 mai 2024

REUNION
Le lundi 27 mai 2024
A 19h00
Au district de Football de SAVOIE
Salle 121



PV N°673 du 22 mai 2024





Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du 20 mai 2024

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET – Magalie JULLIARD.

Présents non élus : Pierrette CATANIA - Mohamed DAIF - Mario LAURENCIN - Francis MOREL BIRON.

INFO AUX CLUBS

AS UGINE:

Match N° 27992964 - AS UGINE / LA RAVOIRE U.S. - D17 - D3 - Du 11/05/2024

Suite à match arrêté à la 87ème minute

La commission de discipline vous informe avoir soumis votre dossier à instruction comme le prévoit les règlements.

LA RAVOIRE U.S:

Match N° 27992964 - AS UGINE / LA RAVOIRE U.S. - D17 - D3 - Du 11/05/2024

Suite à match arrêté à la 87ème minute

La commission de discipline vous informe avoir soumis votre dossier à instruction comme le prévoit les règlements.

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Président de la Commission de Discipline, Pascal ELHOMBRE Secrétaire de la Commission de Discipline Magalie JULLIARD

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le <u>lundi entre 18h à 19h</u>. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35 € par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.





PV N°673 du 22 mai 2024

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

Commission Discipline du 13 mai 2024 (complément) et du 20 mai 2024 - Extraction des sanctions suspensions fermes

suspensions fermes								
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet		
20/05/2024	D3	Dirigeant	U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE	12/05/2024	4 Matches Fermes	27/05/2024		
13/05/2024	D3		A MONTMELIAN	12/05/2024	Auto + 1 Match Ferme par IF	13/05/2024		
13/05/2024	Cadets U17 D3	Joueur	A.S. D'UGINE	12/05/2024	2 Matchs Fermes dont Auto	20/05/2024		
13/05/2024	Cadets U17 D3	Joueur	A.S. D'UGINE	12/05/2024	4 Matchs Fermes dont Auto + 1 match avec sursis	20/05/2024		
13/05/2024	D1	Joueur	C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE	12/05/2024	Auto + 1 match avec sursis	13/05/2024		
13/05/2024	D1	Joueur	COGNIN SP.	12/05/2024	4 Matchs Fermes dont Auto	13/05/2024		
13/05/2024	D1	Joueur	ENT. VAL D'HYERES	12/05/224	3 MF dont Auto + 1 match avec sursis	13/05/2024		
13/05/2024	D1	Joueur	ENT. VAL D'HYERES	12/05/224	3 MF dont Auto + 1 match avec sursis	13/05/2024		
13/05/2024	Cadets U17 D2	Joueur	U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE	11/05/2024	4 MF dont Auto + 1 match avec sursis	12/05/2024		
13/05/2024	D3	Joueur	U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE	12/05/2024	Auto + 1 match avec sursis	12/05/2024		
13/05/2024	D2	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	12/05/2024	4 MF dont Auto + 1 match avec sursis	20/05/2024		
13/05/2024	Cadets U17 D2	Joueur	US DOMESSIN	12/05/2024	Auto suffisant	20/05/2024		





PV N°673 du 22 mai 2024



- Rencontres
- Bulletin de réservation repas Assemblée Générale

